

Lettre d'info - automne 2023

## ÎLOT SAINT-PRIX : PRÉSERVONS LES LOGEMENTS ET LES ESPACES VERTS



Le maire et son équipe municipale projettent une opération majeure de destruction/reconstruction sur l'îlot Saint-Prix, pour y reconstruire plusieurs centaines de logements. La résidence Saint-Prix est donc menacée de destruction après avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique majeure il y a seulement 8 ans : une aberration ! On peut comprendre l'inquiétude de ses habitants. Ce projet implique aussi la disparition du très bel espace boisé.

Nous devons préserver ces logements à loyer modéré et ses espaces verts. Des logements neufs à 7000€/m<sup>2</sup> ne répondent pas aux besoins de la majorité des habitants. Et les espaces verts en ville sont une nécessité absolue pour lutter contre les canicules estivales en ville.

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : RÉTABLISSONS LEUR DIFFUSION VIDÉO

Pendant plusieurs années, les séances du conseil municipal étaient filmées et retransmises sur Internet. C'était d'ailleurs une promesse de campagne de Laurent Vastel. Malheureusement, le maire a mis fin aux retransmissions vidéo depuis fin 2022. La raison invoquée ? Ça coûterait cher. Un argument qui ne tient pas : le coût d'une retransmission vidéo est anecdotique dans le budget de la commune. D'ailleurs, des centaines de villes

diffusent toujours leurs séances de conseils municipaux comme Saint-Marcellin (Isère, 8 000 habitants) par exemple.

La véritable raison est à notre avis toute autre : le maire ne veut plus voir des extraits vidéo de ses interventions circuler sur internet et les réseaux sociaux.

### *Les pépites de Laurent Vastel que vous ne verrez plus en conseil municipal*

À une question sur son action pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 :

**« J'ai du mal à me projeter en 2050. Je pense qu'à 90 ans je ne serai plus maire de Fontenay »**

#AprèsMoiLeDéluge

À propos de l'augmentation du nombre de repas végétariens dans les cantines scolaires :

**« Une cause qui enverrait quasiment les gens en camps de concentration ou de redressement »**



## L'ALIMENTATION, UNE COMPOSANTE DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE COMME AU COLLÈGE

**La qualité de la pause déjeuner est importante pour les élèves.**

**Les repas des élèves, des plus jeunes aux collégiens doivent faire l'objet d'une attention particulière.**

**Ceux de nos écoles sont préparés par la cuisine centrale de Fontenay-aux-Roses, créée il y a 15 ans, qui produit environ 2500 repas par jour pour les écoles, les crèches, le portage des repas aux seniors.**

Actuellement, les repas sont préparés avec soin par des agents de la ville, mais nous notons qu'elle est maintenant sous-dimensionnée. Nous proposons une extension des bâtiments, qui est facile compte tenu des terrains disponibles autour. Des améliorations sont aussi à prévoir pour les agents : extension de la zone de travail et de stockage sur un seul niveau afin d'éviter le travail sur 2 étages, création de nouvelles réserves, nouveau monte-charge, création d'une salle de lavage pour supprimer les bacs en plastique. Une évaluation technique et financière doit définir cette mise à niveau.

Mais la municipalité projette de détruire cette cuisine pour la remplacer par une cuisine industrielle, qui préparerait des repas pour plusieurs communes, avec des flux de transports en plus sur la ville. L'industrialisation de la cuisine centrale est la porte ouverte à la reprise par un des géants de la cantine industrielle (c'est par exemple le cas au collège) avec dégradation de la qualité des repas et des conditions de travail.

La réalité de terrain montre que nous avons eu raison de nous opposer à la privatisation totale de la restauration scolaire, désormais confiée à Elior. Les dysfonctionnements concernant le collège ne cessent de se répéter :

- ➔ Problèmes de quantités servies mais aussi problèmes de quantités prévues.
- ➔ Problème de qualité des plats proposés. De nombreux collégiens ne mangent pas ce qui est proposé et se limitent à la consommation de pain et des desserts.

Enfin, compte tenu de l'inflation le coût des repas élèves augmente. Le département a décidé de prendre en charge cette augmentation du prix des repas des collégiens afin de sauvegarder le pouvoir d'achat des ménages. Sur Fontenay, nous nous opposerons à toute augmentation des prix du repas des élèves.



# CRISE ÉNERGÉTIQUE : LA COMMUNE DOIT ANTICIPER

Notre commune de Fontenay-aux-Roses est en grande difficulté face à l'envolée des prix de l'énergie. En 2021, elle dépensait 335 000€ en électricité, 350 000€ en gaz et 53 000€ en carburants. En 2022, elle a vu une multiplication des prix de l'électricité par 2 et ceux du gaz par 5...

L'équipe municipale n'a pas vu ces difficultés venir. Il n'y a donc pas eu de rénovation énergétique sérieuse de nos bâtiments communaux. Le maire écrit sans rire dans le Fontenay Mag que «cette situation confirme la pertinence du plan de sobriété énergétique débuté depuis plusieurs années» : un plan qui n'existe pas ! Seule l'école Scarron a récemment fait l'objet d'une vraie rénovation énergétique profonde. Les autres bâtiments restent très anciens et énergivores.

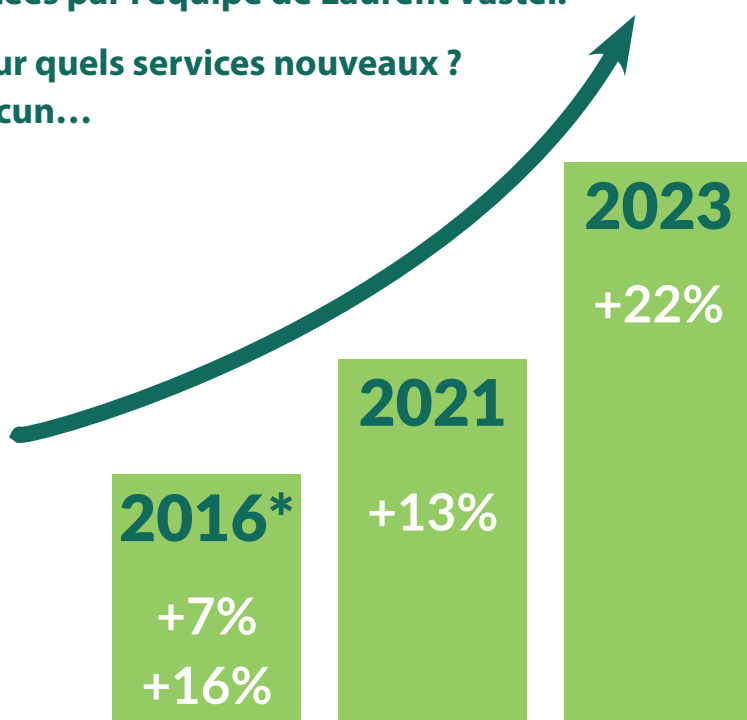
Pire, le maire prend des décisions à contre-temps. Il achète et aménage des places de parking souterrains pour plus de 1 million d'euros. Il construit un nouveau gymnase mal isolé au

Panorama en 2019, pour annoncer en 2021 son démontage et remontage 100m plus loin d'ici 2025. Il engage la ville dans un projet inutile de cantine scolaire géante pour servir aussi les villes voisines. Résultats : une hausse de 22% du taux de la taxe foncière a eu lieu en 2023.

Nous devons changer d'orientation. Toutes les dépenses d'investissement de la ville doivent viser la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO2. La rénovation énergétique des bâtiments municipaux est évaluée à 30 millions d'euros : planifions-là dès maintenant sur plusieurs années.

## Hausses des taux de taxe d'habitation et foncière votées par l'équipe de Laurent Vastel.

Pour quels services nouveaux ?  
Aucun...



\* +7% taxe d'habitation et +16% taxe foncière



## Encadrons les loyers à Fontenay

L'encadrement des loyers est un dispositif dans les communes où la demande de logements est forte. Il existe un loyer de référence fixé chaque année par le préfet selon les caractéristiques du logement et du quartier. Le loyer ne peut pas dépasser de 20% ce loyer de référence lors d'une nouvelle location ou d'un renouvellement de bail. L'encadrement des loyers vise à favoriser l'accès au logement.

Dans le Grand Paris, deux territoires ont demandé l'application de l'encadrement des loyers : Est Ensemble et Plaine Commune. Nous souhaitons que notre territoire Vallée Sud Grand Paris demande aussi l'application de ce dispositif pour toutes les communes qui en font partie.



# 21,9€/m<sup>2</sup>

C'est le loyer moyen d'un appartement de 2 pièces à Fontenay-aux-Roses en 2022.

Pour un appartement de 50m<sup>2</sup>, cela représente donc un loyer de 1095€/mois.

# ASSOCIATIONS : UNE GRANDE RICHESSE ET DU LIEN PRÉCIEUX POUR TOUS

Dès le début de son 1<sup>er</sup> mandat, la nouvelle majorité municipale de Laurent Vastel a diminué de 10% en moyenne le budget qui leur était consacré. L'ASCS qui regroupe 12 activités culturelles et sportives et plus de 80 adhérents a vu sa subvention passer de 5000 à 4000 euros soit une diminution de 20%, l'ASAP (soutien scolaire aux Blagis) moins 20% aussi.



Le 16 mars 2021, le Maire arrête sa collaboration avec l'association « FARàVélo » en expulsant l'association de son local municipal mis à disposition, et en tentant de lui interdire d'intervenir sur l'espace public et la Coulée Verte avec ses ateliers mensuels « FARRépare ».

En janvier 2023, Laurent Vastel a imposé une contribution énergie de 10€/heure à toutes les associations de notre commune qui utilisent une salle municipale. Cela correspond à la consommation de 57 radiateurs électriques d'une puissance électrique individuelle de 1000W. Si les associations veulent éviter de payer cette

contribution horaire, elles doivent signer une convention avec la ville et se voient alors facturées 50€ par semestre au titre de cette hausse de l'énergie.

L'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) La FARigoule, dont le principe est de créer un lien direct entre les paysans et les consommateurs, qui s'engagent à leur acheter leur production à un prix équitable en payant d'avance, distribue les paniers bio des producteurs aux Fontenaisiens grâce aux bénévoles tous les vendredis de 18H00 à 19H30. Elle s'est vue privée de local depuis 2 ans. Elle occupe une partie du marché non

chauffée pendant la période hivernale mais doit quand même s'acquitter de ces 50€ semestriels au titre de cette hausse d'énergie.

Les associations sont un des tissus les plus vivants de notre ville avec de nombreux bénévoles qui dépendent sans compter leur énergie au service de tous et des plus démunis. Leur rendre la vie difficile ou les obliger à quitter notre ville, c'est tuer à petit feu la dynamique de Fontenay-aux-Roses et rendre notre ville moins vivante et moins sociale.

Leur indépendance est capitale. Nous les écologistes ne voulons pas en faire des travailleurs bénévoles par des appels à projets dont l'adhésion déterminera le soutien ou non de la mairie. Nous défendons un vrai soutien aux associations avec de vrais moyens, des locaux confortables, des subventions si elles le souhaitent, des lieux et des moments de vrai partage.



## VOS ÉLUS ECOLOGISTES AU CONSEIL MUNICIPAL DE FONTENAY-AUX-ROSES



**Astrid BROBECKER**



**Maxime MESSIER**

### Rejoignez-nous !



**fontenay.eelv.fr**



**eelv-far@mailo.com**